

## Attention aux tiques lors de vos balades!

L'été est là et il est bien agréable de profiter d'une sortie dans les bois. Veillez néanmoins à faire attention car c'est également la saison des tiques qui peuvent transmettre des maladies dont celle de Lyme.



### **Retenez ces quelques conseils**

Cette maladie n'est pas contagieuse, la bactérie peut être transmise à l'homme lors d'une piqûre de tique, mais toutes les tiques n'en sont pas porteuses.

Quelques conseils pour vous protéger des tiques lors de vos activités dans la nature :

- Portez des vêtements longs
- Restez sur les chemins

- Utilisez des répulsifs à mettre sur vous ou vos vêtements
- Emportez un tire-tique (en vente en pharmacie)

En rentrant de promenade, vérifiez que vous n'avez pas de tique sur l'ensemble de votre corps. Si vous en trouvez une, retirez-la immédiatement avec un tire-tique et désinfecter la zone.

Surveillez la zone de la piqûre pendant les semaines qui suivent. Si une plaque rouge apparaît, consultez un médecin.

Retrouvez davantage d'informations sur [francelyme.fr](http://francelyme.fr)



## Protégez vos animaux

Les animaux domestiques qui attrapent des tiques peuvent être sujets à des **réactions inflammatoires** (nodules) sur le lieu de morsure. Mais surtout, en se nourrissant sur l'animal, les tiques peuvent leur **transmettre de nombreux agents pathogènes responsables de maladies**

généralement graves, et parfois mortelles.

Le diagnostic est d'autant plus compliqué pour le vétérinaire que la tique a la particularité de pouvoir transmettre plusieurs maladies à la fois. Tout propriétaire de chien en France connaît par exemple la piroplasmose, qui est mortelle si un traitement n'est pas réalisé en urgence par le vétérinaire.

Il est donc recommandé de **traiter l'animal de compagnie**, tout au long de l'année contre les tiques. Des produits antiparasitaires, s'ils sont appliqués ou administrés à la bonne fréquence, permettent de tuer la tique avant qu'elle n'ait le temps de transmettre les agents infectieux.

Publié le 31 mai 2024